



Projet de transfert de la cotation des titres ASK sur le marché Alternext à Paris

ASK (Euronext Paris - FR0011980077 - ASK), spécialiste des solutions "sans-contact" sécurisées destinées aux marchés de l'Identité et du Transport, projette de transférer la cotation de ses titres sur le marché Alternext à Paris d'Euronext. Ce projet vise à permettre à ASK d'être coté sur un marché plus approprié à la taille de l'entreprise, celui-ci bénéficiant d'un cadre réglementaire mieux adapté aux PME, en allégeant ses obligations réglementaires par rapport à celles applicables sur le marché réglementé d'Euronext. Le transfert sur Alternext devrait ainsi simplifier le fonctionnement de la société et diminuer ses coûts, tout en lui permettant de continuer à bénéficier des attraits des marchés financiers.

Sous réserve de l'approbation de ce projet par les actionnaires réunis en Assemblée Générale Mixte et de l'accord d'Euronext Paris, cette cotation directe s'effectuera par le biais d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la société, sans émission d'actions nouvelles.

Conformément à la réglementation en vigueur, ASK informe ses actionnaires sur les conséquences possibles d'un tel transfert :

► **En termes de protection des actionnaires minoritaires :**

- la protection des actionnaires minoritaires, en cas de changement de contrôle, sera assurée sur Alternext par le mécanisme de l'offre publique en cas de franchissement, direct ou indirect, seul ou de concert, du seuil de 50% du capital ou des droits de vote ;
- par ailleurs, les sociétés cotées sur Alternext ne doivent communiquer au marché, en terme d'évolution de l'actionnariat, que les franchissements de seuils (à la hausse ou à la baisse), de 50% et 95% du capital ou des droits de vote ;
- cependant, conformément aux dispositions légales, ASK restera soumis, pendant une durée de 3 ans à compter de sa radiation du marché Euronext, au régime des offres publiques obligatoires et au maintien des obligations d'information relatives aux franchissements de seuils et de déclarations d'intentions telles qu'applicables pour les sociétés cotées sur Euronext.

► **En matière d'information financière périodique, des obligations allégées en termes d'information financière, parmi celles-ci, et sans en prétendre à l'exhaustivité :**

- allongement des délais de publication des comptes semestriels, comprenant un bilan, un compte de résultat et des commentaires sur la période, à 4 mois suivant la clôture du semestre ;
- dispense d'établir un rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ;
- libre choix en matière de référentiel comptable (français ou IFRS) pour l'établissement des comptes consolidés. Cependant, les comptes étant aujourd'hui établis selon le référentiel comptable IFRS et dans un objectif de transparence auprès de ses investisseurs et actionnaires, ASK a choisi de maintenir l'application des normes IFRS.

S'agissant d'un marché non réglementé, il pourrait résulter du transfert sur Alternext une évolution de la liquidité du titre différente de la liquidité constatée depuis le début de la cotation d'ASK sur Euronext. Ledit transfert pourrait également conduire à la vente, par certains investisseurs privilégiant les titres d'émetteurs cotés sur un marché réglementé, de leurs titres ASK.



Enfin, ASK entend continuer de délivrer une information exacte, précise et sincère, en portant à la connaissance du public toute information susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours et toute information portant sur les opérations de ses dirigeants.

ASK communiquera sur le calendrier prévisionnel du transfert ultérieurement, dès lors que les actionnaires auront approuvé cette résolution en Assemblée Générale Mixte et que la décision de transférer les titres aura été adoptée par le Conseil d'administration de la société et accordée par le conseil d'Euronext.

► **Calendrier indicatif**

23 mars 2016	Information au public relative au projet de demande d'admission (1 ^{er} communiqué de presse)
24 mai 2016	Tenue de l'Assemblée Générale Mixte se prononçant notamment sur le transfert vers Alternext
25 mai 2016	Information relative à la décision définitive de transfert (2 nd communiqué de presse)
26 mai 2016	Décision d'admission des actions sur Alternext par Euronext Paris Radiation des actions du marché réglementé et première cotation sur Alternext

► **Prochaine publication financière**

Publication	Date
Résultats annuels 2015	Lundi 25 avril 2016

Cette date est donnée à titre indicatif, elle est susceptible d'être modifiée si nécessaire.
La publication aura lieu après la clôture des marchés d'Euronext.

A propos d'ASK

ASK est le spécialiste des solutions "sans-contact" sécurisées à destination des applications sensibles liées aux individus. ASK a développé une technologie brevetée basée sur un procédé unique d'impression argentique, permettant d'apporter une véritable réponse aux enjeux de sécurité et de fiabilité des marchés de l'identité et du transport. ASK propose ainsi une gamme complète de solutions "sans-contact" (cartes, inlays -couverture électronique et antenne embarquée- pour les passeports et autres documents d'identité, tickets, terminaux, logiciels) et les services de personnalisation associés.

Grâce à sa technologie innovante et à son organisation mondiale (unités de fabrication en Europe -France-, Asie -Chine-, et aux Etats-Unis), ASK est aujourd'hui l'acteur de référence du "sans-contact" sécurisé pour les marchés de l'identité (e-ID) et du Transport. En e-ID, ASK accompagne depuis 2006 les déploiements les plus exigeants, fournissant notamment les inlays pour les passeports américains, britanniques, français, belges, israéliens et philippins. Sur le marché du Transport, ASK affirme son leadership depuis 2001 et accompagne plus de 100 villes dans 27 pays, dont Atlanta, Chicago, Londres, Mexico, Miami, Paris, Singapour ou encore Sydney.

ASK LISTED Euronext Libellé : ASK
Code ISIN : FR0011980077
Code mnémonique : ASK
Nombre d'actions composant le capital social : 8 260 181

Plus d'informations sur ASK-Contactless.com

Contacts

ASK Directeur Général Julien Zuccarelli Tél.: +33 (0)4 97 21 48 56 ask@actus.fr	ACTUS finance & communication Relation investisseurs Mathieu Omnes Tél. : +33 (0)1 53 67 36 92 momnes@actus.fr	ACTUS finance & communication Relation presse Jean-Michel Marmillon Tél. : +33 (0)1 53 67 36 73 jmarmillon@actus.fr
--	--	---